

PERMIS DE CAMP ET DE SORTIE

**N'OUBLIEZ PAS D'AVOIR EN VOTRE POSSESSION UNE COPIE SIGNÉE
DU PERMIS LORS DE L'ACTIVITÉ OU DU CAMP**

IDENTIFICATION

REGROUPEMENT : _____ N° ET NOM DU GROUPE : _____

BRANCHE : _____ NOM DE L'UNITÉ : _____

PERSONNE RESPONSABLE DU CAMP OU DE L'ACTIVITÉ :

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____
N° Rue App. Ville Code postal

TÉLÉPHONE : Résidence : _____ Travail : _____

Cellulaire : _____ Télécopieur : _____

ACTIVITÉ OU CAMP

LIEU DU DÉPART : _____ DATE : _____ HEURE : _____

LIEU DU RETOUR : _____ DATE : _____ HEURE : _____

LIEU DE L'ACTIVITÉ OU DU CAMP :

NOM DE L'ENDROIT : _____ TÉLÉPHONE : _____

ADRESSE : _____
N° Rue Ville Code postal

EN CAS D'URGENCE :

PERSONNE À CONTACTER SUR LES LIEUX : _____ TÉLÉPHONE : _____

AUTRE PERSONNE À CONTACTER : _____ TÉLÉPHONE : _____

JUSTIFICATION

Certains éléments qui ne s'appliqueraient pas peuvent être absents si justifiés par une description de l'activité.

DEMANDE ET OCTROI DU PERMIS

La demande de permis complétée accompagne le programme de camp ou de l'activité.

La demande est faite le _____ par le responsable de l'activité : _____

Les Scouts du Montréal métropolitain autorisent l'unité ci-haut mentionnée à réaliser ce camp ou cette activité.

La responsabilité est confiée à : _____
Nom Prénom

PERMIS ÉMIS ET REMIS LE _____ PAR _____

Signature du chef de groupe ou du commissaire de regroupement

MODE DE TRANSPORT

À L'ALLER : _____ AU RETOUR : _____

PARTICIPANTS

JEUNES		ADULTES	
Jeunes de l'unité		Animateurs (trices)	
Aides de camp		Cuistots	
Aides animateurs (trices)		Parents accompagnateurs	
Autres jeunes		Autres adultes	
TOTAL DES JEUNES		TOTAL DES ADULTES	

ÉQUIPE D'ANIMATION (animateurs, animatrices et aides à l'animation)

	Nom et prénom	Fonction	Âge	Téléphone
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

ÉQUIPE DE SOUTIEN (cuistots et aides de camp)

	Nom et prénom	Fonction	Âge	Téléphone
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

ENCADREMENT

VÉRIFIEZ LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES, CI-DESSOUS, À LA TENUE DE L'ACTIVITÉ

- Tous les jeunes participants et animateurs sont recensés dans le mouvement scout.
- Aucun adulte ne sera présent à l'activité si la vérification des dossiers de police n'a pas été effectuée par les SMM.
- Un des adultes présents à l'activité a sa compétence de secourisme général valide et reconnue chez les SMM.
- Si l'activité ou le camp se déroule en hiver, un des adultes a sa reconnaissance en *Activités d'hiver* par les SMM.
- Le ratio adultes/jeunes est respecté.